



Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières

Plan d'action 2010-2012



Scat Urbam lot n° E82 BP: 25 554 Dakar Fann
Téléphone : +221 33 859 43 82 / Fax : +221 33 867 03 62
Site- web: www.centif.sn
E-mail: contact@centif.sn

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
MISSIONS PERMANENTES DE LA CENTIF.....	5
ACTIVITES PRINCIPALES.....	7
AUTRES ACTIVITES.....	28
RESULTATS ATTENDUS.....	36

INTRODUCTION

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières « CENTIF » au bout de cinq années d'intenses activités a jugé utile de mettre en place un plan d'actions pluriannuel qui couvre la période 2010 - 2012.

Ce plan d'action comporte quatre parties :

- la présentation des missions de la CENTIF ;
- les activités principales envisagées ;
- les activités connexes ;
- les résultats attendus au cours de ces trois années.

Pour sa mise en œuvre, ce plan sera décliné en programmes annuels dont la correcte exécution devrait être perçue comme un critère de performance de la CENTIF et de façon plus large, du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

MISSIONS PERMANENTES DE LA CENTIF

Pour rappel, la CENTIF a pour mission

- Recevoir et traiter les déclarations de soupçon des assujettis dans les délais raisonnables ;
- Faire un rapport au Procureur de la République territorialement compétent en cas d'indices de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ;
- Elaborer des rapports (trimestriels et annuels au Ministre de l'Economie et des Finances et à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ;
- Echanger des informations avec les autres CENTIF des Etats de l'UEMOA et avec les Cellules de Renseignements Financiers des Etats tiers ;

- Proposer aux autorités de l'Etat, toute réforme visant à améliorer le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sur la base :
 - des constats de la CENTIF dans l'exercice de sa mission ;
 - des suggestions des Assujettis lors des foras et autres rencontres ;
 - des suggestions des organes de Contrôle et de Supervision ;
 - des suggestions des Correspondants ;
 - des études diverses.

ACTIVITES PRINCIPALES

A. FORMATION ET SENSIBILISATION

A .1 FORMATION INTERNE (renforcement des capacités du personnel technique de la CENTIF) :

- Techniques d'investigations financières ;
- Opérations financières internationales ;
- Compréhension des opérations douanières ;
- Compréhension des opérations d'assiette et de recouvrement des impôts directs et indirects ;
- Connaissance du marché financier (celui de l'UEMOA en particulier) et des techniques boursières ;

- Compréhension de la finance islamique: techniques, enjeux et perspectives ;
- Maîtrise des logiciels d'analyse: Analyst's Notebook et Anacrim ;
- Connaissances des systèmes de sauvegarde des fichiers informatiques ;
- Etude des logiciels de bureautique de Microsoft-niveau avancé ;
- Etude approfondie des 40+9 recommandations du GAFI ;
- Formations en relation avec World Check, sur les bases de données spécialisées en LBC/FT.

- Participation à des sessions ponctuelles de formation:
 - GIABA,
 - ONUDC,
 - FMI,
 - TRESOR AMERICAIN,
 - FBI
 - BANQUE MONDIALE,
 - CESA,
 - CAERT...

- Partenariats de formation avec des CRF étrangères

A.2 MISE EN PLACE D'UN COMITÉ SCIENTIFIQUE CHARGÉ DE LA PRÉPARATION ET DE L'ÉVALUATION DES SÉMINAIRES, ATELIERS, FORA NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

A.3 FORMATION DES ASSUJETTIS ET AUTRES ACTEURS DE LA LBC/FT (sessions avec les analystes de la CENTIF, des experts nationaux ou étrangers, formation interactive avec les logiciels ONUDC et Banque Mondiale):

- Banques et établissements financiers ;
- Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Antenne Nationale) et autres intervenants du Marché Financier ;

- Compagnies d'assurances et de réassurance, intermédiaires (Assureurs Conseils) ;
- Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor ;
- Direction Générale des Douanes ;
- Direction Générale des Impôts et Domaines ;
- Caisse de Dépôt et de Consignation ;
- Entreprises et professions non financières désignées dont les professions juridiques indépendantes ;
- Organes de contrôle et de supervision des assujettis.

A.4 FORA :

- Forum sur les problèmes liés à la mondialisation Criminelle et les spécificités de l'Afrique (organisé en collaboration avec le Département Menaces Criminelles Contemporaines de l'Université Paris II et le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique de la France) ;
- Rôle des Commissaires aux Comptes, des Experts et des Auditeurs dans la LBC/FT ;
- Rôle des marchands d'objets de grande valeur dans la LBC/FT ;
- Rôle des avocats dans la LBC/FT ;

- Rôle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) dans la LBC/FT ;
- Rôle des Organisations et Associations à but non lucratif dont ONG dans la LBC/FT ;

A.5 SEMINAIRES :

- Méthodologie d'Enquêtes financières :
 - Magistrats,
 - Policiers,
 - Gendarmes.

- La Corruption : une infraction sous-jacente du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
 - Commission Nationale de Lutte contre la Corruption et la Concussion (CNLCC),
 - Forum Civil,
 - Amnesty-Sénégal,
 - Transparency International...

- Formation des formateurs :
 - Banques,
 - Assurances,
 - Autres Etablissements Financiers du Sénégal,
 - Entreprises et Professions Non Financières Désignées (EPNFD)

A.6 SENSIBILISATION AU PLAN NATIONAL SUR LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME :

- Rôle et Missions des Organes de contrôle et de supervision, des ONG dans la LBC/FT ;
- Conférences ouvertes au profit des Universités, Ecoles de Formation Supérieure, Ecoles Nationales (CFJ, ENA), Forum Civil, Journalistes économiques etc. ;
- Campagne de sensibilisation à travers les 14 régions du Sénégal (rencontres avec les Assujettis locaux, les Représentants des organes de contrôle et de supervision, et les autres acteurs de la LBC/FT).

A.7 ADOPTION D'UN PLAN DE COMMUNICATION :

Plan de communication interne et externe

- Spots télévision/radio ;
- Participation à des émissions radio/télé ;
- Publications dans la presse ;
- Rencontres avec les journalistes économiques ;
- Traduction intégrale du site web en anglais/Mises à jour périodiques.

A.8 RENCONTRES SOUHAITEES :

- Direction Nationale pour le Sénégal de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Commission Bancaire de l'UEMOA ;
- Commission Nationale de Lutte contre la Corruption et la Concussion (CNLCC) ;
- Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPM) ;

- Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- Cellule de lutte anti-terroriste ;
- Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants (OCRTIS) ;
- Organes nationaux de contrôle et de supervision des assujettis :
 - Cour des Comptes ;
 - Inspection Générale d'Etat ;
 - Inspection Générale des Finances (suivi et finalisation du programme conjoint LBC/FT) ;

- Directions du Contrôle et de Vérification au sein des Administrations Financières (DGID,DGCPT,DGD) ;
- Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (suivi et finalisation du programme conjoint de mise en place de dispositifs internes LBC/FT au sein des Systèmes Financiers Décentralisés, édition d'un document de sensibilisation, actions ponctuelles de sensibilisation) ;

- Direction de la Monnaie et du Crédit (pour les agrées de change manuel) ;
- Responsables Conformité des sociétés de transferts de fonds: Western Union, MoneyGram, Money Express,...
- Direction des Assurances (application des dispositions du règlement CIMA sur la LBC/FT) ;
- Direction du Développement Communautaire (pour les ONG) ;

- CONGAD ;
- Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;
- Président de la Chambre des Notaires ;
- Responsables des Casinos et Etablissements de jeux.

A.9 RENCONTRES PERIODIQUES:

- Correspondants institutionnels ;
- Correspondants anti-blanchiment au sein des Etablissements bancaires et des sociétés d'assurances ;
- Autorités judiciaires ;
- Visites de travail aux :
 - Banques,
 - Institutions de Micro finance,
 - Compagnies d'Assurances etc.

B. COOPERATION INTERNATIONALE

- Signature d'accords de coopération avec les CRF de pays à forte présence de ressortissants sénégalais ;
- Renforcement de la Coopération avec les CRF du Groupe EGMONT ;
- Participation aux fora organisés par des CRF africaines ;
- Participation aux Réunions des Groupes de Travail et aux Plénières du Groupe Egmont ;

- Participation à la mise en place d'un cadre de concertation des CRF africaines ;
- Participation aux commissions techniques du GIABA ;
- Développer des partenariats avec le Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme (CAERT) et le Centre d'Etudes Stratégiques pour l'Afrique (CESA) des Etats Unis d'Amérique ;
- Elaborer un partenariat avec World Check ;

- Visites de travail et d'imprégnation auprès des CRF étrangères :
 - UTRF (Maroc)
 - CANIF (Mauritanie)
 - EMLCU (Egypte)
 - MROS (Suisse)
 - SOCA (Grande Bretagne)
 - CTRF (Algérie)
 - IUF (Portugal)
 - TRACFIN (France)
 - FINCEN (USA)
 - CANAFE (Canada)

- AMLU (Bahrein),
- UIAF(Colombie) ,
- FIC (Afrique du Sud),
- ANIF Gabon,
- ANIF Cameroun,
- ANIF Tchad,
- CENTIF des pays membres de l'UEMOA.

AUTRES ACTIVITES

A. CONTRIBUTION A LA MISE EN PLACE D'UN COMITE NATIONAL DE LIAISON LBC/FT

B. REALISATION D'ETUDES ET ELABORATION DE DOCUMENTS DE SENSIBILISATION

B. 1 Étude des liens entre la corruption et le blanchiment de capitaux

- B. 2 Etude sur le Financement du secteur de l'immobilier et le blanchiment de capitaux .**
- B.3 Elaboration d'un document de sensibilisation à l'intention des Agents immobiliers.**
- B. 4 Etude sur les systèmes financiers décentralisés et le blanchiment de capitaux.**
- B.5 Etude sur les nouvelles technologies de l'information face aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme au Sénégal.**

- **B.6 Elaboration d'un document de sensibilisation à l'intention des Agréés de change manuel.**
- **B.7 Elaboration d'un document de sensibilisation à l'intention des Avocats.**
- **B. 8 Elaboration d'un document de sensibilisation à l'intention des Organisations et Associations à but non lucratif (dont ONG).**
- **B.9 Etude sur la méthodologie de contrôle du dispositif LBC/FT par les organes de contrôle et de supervision des Assujettis**

C. INVESTISSEMENTS

C.1 : Politique de financement :

- Diversification des sources de financement de la CENTIF

C.2 Informatique :

- Amélioration de la Base de données pour une meilleure organisation du traitement des Déclarations de Soupçon ;
- Renouvellement du parc informatique ;

- Acquisition d'onduleurs pour l'autonomie du serveur du site web ;
- Acquisition de solutions de cryptage de données ;
- Acquisition des logiciels Analyst's Notebook et Anacrime ;
- Abonnement à la base World Check ;
- Acquisition du logiciel go AML de l'Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime (ONUUDC) .

C.3 Sécurité :

- Renforcement du dispositif de vidéosurveillance ;
- Acquisition de portique ;
- Acquisition d'un système d'alarme ;

C.4 Mobilité :

- Acquisition de véhicules pour les investigations et les actions de sensibilisation à l'échelon national.

C.5 Documentation :

- Renforcement du fonds documentaire spécialisé sur la LBC/FT.

C.6 Siège :

- Construction d'un centre de formation pouvant couvrir les besoins de formations des acteurs et assujettis à la LBC/FT du Sénégal et de la Sous Région Ouest Africaine.

D. VOLET SOCIAL

- Souscription d'une assurance pour le personnel ;
- Motivation du personnel :
 - Pèlerinage aux Lieux Saints ;
 - Arbre de Noël.

RESULTATS ATTENDUS

I. Meilleure application des législations LBC/FT en vigueur :

- adhésion totale des assujettis ;
- déclarations de soupçon de qualité ;
- mise en place de programmes internes conformes ;
- participation effective des organes de contrôle et de supervision.

II. Adoption des aménagements proposés au dispositif législatif et réglementaire

III. Renforcement de l'opérationnalité de la CENTIF :

- meilleure connaissance des méthodes d'analyse ;

- maîtrise des outils informatiques de traitement des données ;
- efficacité dans les recherches d'informations sur les bases de données en ligne.

IV. Adhésion des assujettis aux obligations de LBC/FT

V. Bonnes relations avec les CRF étrangères :

- qualité des réponses aux demandes d'informations ;
- participation active au cadre de concertation des CRF africaines.

VI. Bonnes relations avec les partenaires bilatéraux, régionaux et multilatéraux.